ASSURANCE VOYAGE

PROPOSITION 59 ANS OU MOINS



En vigueur à partir de mai 2019

pour les retraités de Bell et ses compagnies Faites parvenir votre proposition dûment remplie à l'adresse suivante : 2665, rue King Ouest, bureau 650, Sherbrooke (Québec) J1L 2G5 Votre chèque doit être tiré à l'ordre de RSA.

Composez le 1 877 359-8517, un de nos représentants se fera un plaisir de vous servir.

Nos heures de bureau sont de 8 h à 20 h, du lundi au vendredi et de 9 h à 17 h, le samedi (heure de l'Est).

 À l'usage exclusif des agents de vente
 10 05 APP FCA 0519 000

 Proposant 1 - n° du contrat :
 Proposant 2 - n° du contrat :
 Date d'émission (J/M/A) :

AVIS IMPORTANT

Avis important à propos de vos renseignements personnels: En soumettant cette proposition, vous acceptez que Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« nous ») puisse recueillir, utiliser et divulguer vos renseignements personnels (y compris les échanges de ces informations avec votre courtier, nos affiliés, nos fournisseurs de services et les organisations qui peuvent vous référer à nous ainsi que les associations professionnelles dont vous êtes membre) aux fins de fixation de primes, d'administration du contrat d'assurance, d'amélioration de l'expérience client, d'administration des arrangements d'aiguillage ainsi que pour d'autres fins légales décrites dans notre document intitulé Protection de la vie privée du client. Pour lire ce document, veuillez consulter le site www.assurancevoyagersa.com.

A- Êtes-vous admissible?

Pour être admissible à la présente assurance, vous devez satisfaire aux critères suivants :

- 1. Vous devez être couvert par le régime d'assurance collective de Bell.
- Vous devez être un résident canadien et être couvert par le régime public d'assurance maladie de votre province ou territoire de résidence au Canada pour la durée totale de votre voyage.
- Vous NE devez PAS voyager contre l'avis du médecin ni avoir reçu un diagnostic de maladie en phase terminale ou de cancer métastatique.
- 4. Vous NE devez PAS présenter de troubles rénaux nécessitant la dialyse.
- Vous NE devez PAS avoir reçu de prescription d'oxygène à domicile ou en avoir utilisé au cours des 12 mois précédant la date de votre demande d'assurance.
- 6. Vous devez être âgé d'au moins 15 jours.

De plus, si vous demandez à souscrire le Régime voyage unique de l'assurance non médicale ou le Régime annuel multivoyage de l'assurance non médicale : Cette assurance doit être :

- a) établie au Canada relativement à des dispositions de voyages réservés auprès d'un fournisseur de services de voyage; et
- b) souscrite avant la date prévue de votre départ de votre province, de votre territoire de résidence ou du Canada.

B - Définitions

Tout au long de la proposition, les mots définis sont en italique. Veuillez vous référer aux définitions, car ce sont des termes importants.

- Maladie en phase terminale : signifie qu'en raison de votre état de santé, un médecin estime que vous avez une espérance de vie de moins de six mois ou que des soins palliatifs ont été recus.
- Cancer métastatique: s'entend d'un cancer qui s'est propagé de son point original à une ou plusieurs autres parties du corps.
- 3. Stable : signifie tout état de santé (autre qu'une affection mineure) pour lequel les énoncés suivants sont vrais :

 a) Aucun nouveau diagnostic n'a été prononcé ni aucun nouveau traitement ni
 - médicament d'ordonnance n'a été prescrit.

 b) Il n'y a eu aucun changement de fréquence ou de type de traitement reçu ni aucun
 - changement de quantité, de fréquence ou de type de tratement reçuniracture changement de quantité, de fréquence ou de type de médicament pris.

 Exceptions : les ajustements courants de Cournadin, de Warfarine, d'insuline ou de médicament pour contrôler le diabète par voie orale (à condition qu'ils ne soient pas nouvellement prescrits ou interrompus) ainsi que le remplacement d'un médicament
- de marque par un médicament générique (pourvu que la posologie n'ait pas été modifiée).
- c) Aucun nouveau symptôme n'est apparu ni aucune hausse dans la fréquence ou la sévérité des symptômes.
- d) Les résultats de tests ne témoignent d'aucune détérioration de l'état de santé.
- e) Il n'y a eu aucune hospitalisation ou renvoi à un spécialiste (effectué ou recommandé) et/ou vous n'attendez pas de résultats ni d'examens plus poussés relativement à tel problème de santé.
- 4. Affection mineure : s'entend de toute maladie ou blessure qui ne requiert pas : la consommation de médicaments pendant une période de plus de 15 jours; plus d'une visite de suivi chez le médecin, une hospitalisation, une intervention chirurgicale ou d'être dirigé vers un spécialiste; et qui prend fin au moins 30 jours consécutifs avant chacun des voyages prévus. Toutefois, un état chronique, ou toute complication liée à un état chronique, n'est pas considéré comme une affection mineure.

C - Exclusions relatives aux affections préexistantes

Une exclusion relative aux affections préexistantes peut s'appliquer à des problèmes de santé et/ou des symptômes présents avant votre voyage. L'exclusion est la suivante : Cette assurance ne couvre pas les pertes ni les frais occasionnés directement ou indirectement, en totalité ou en partie, par :

- Une maladie, une blessure ou un état de santé (autre qu'une affection mineure) qui n'était pas stable à n'importe quel moment au cours des 90 jours précédant la date de chaque départ.
- Un trouble cardiaque, si tout trouble cardiaque, quel qu'il soit, n'était pas stable à n'importe quel moment au cours des 90 jours précédant la date de chaque départ.
- 3. Une affection pulmonaire, si:
 - a) **toute** affection pulmonaire, quelle qu'elle soit, n'était pas *stable*; ou b) vous avez été traité à l'oxygène à domicile ou pris des stéroïdes par voie orale
- (p. ex., de la prednisone) pour **toute** affection pulmonaire, quelle qu'elle soit; et ce, à n'importe quel moment au cours des 90 jours précédant la date de chaque départ.

D - Renseignements personnels (si vous choisissez la couverture familiale, inscrivez le membre de la famille le plus âgé en tant que proposant 1)

Proposant 1			/ /		
	Prénom	Nom de famille	Date de naissance (J/M/A)		
	Nº d'identification du régime d'	assurance collective de Bell	Date d'expiration (J/M/A) - si applicable		
Proposant 2			/ /		
	Prénom	Nom de famille	Date de naissance (J/M/A)		
	Nº d'identification du régime d'	assurance collective de Bell	Date d'expiration (J/M/A) - si applicable		
Adresse au domicile					
	Rue	Ville	Province		
	Code postal	Téléphone	Courriel Page 1 do		

Adresse à la	ents personneis (suite)					
destination	Rue		Ville Provi		ince / État / Pays	
	Code postal		Téléphone	Courriel (si dif	férent de celui à la maison)	
En cas d'urgence	Prénom		Nom de famille		Téléphone	
OUR LA COUVERTURE	FAMILIALE UNIQUEMENT		Nom de familie		relephone	
Conjoint(e) et/ou	D. (No. of Garage			
enfant(s) à charge	Prénom		Nom de famille		Date de naissance (J/M/A	
Sive	Prénom ous manquez d'espace, veuillez attacher une	e feuille de r	Nom de famille		Date de naissance (J/M/A	
E - Information s		o icumo do j	Sélectionnez le type de	régime choisi		
	Proposant 1			Proposant 2	_	
,	une couverture individuelle ou familiale) dividuelle Couverture familiale¹		(si vous choisissez une couve RÉGIMES	erture individuelle po	our un compagnon de voyage	
Régime annuel multivoyage 4 jours 9 jours Date d'effet (J/M/A):/ Régime voyage unique de Régime Canada		x :	RÉGIMES D'ASSURANCE VOY/ Régime annuel multivoyage 4 jours 9 jours Date d'effet (J/M/A):/ Régime voyage unique de l Régime Canada Date de départ (J/M/A):/_	e de l'assurance voyag 16 jours 30 jo assurance voyage po	e pour soins médicaux : ours our soins médicaux	
☐ 4 jours ☐ 9 jours ☐ Date d'effet (J/M/A) :/ ☐ Régime voyage unique de l Valeur du voyage² (jusqu'à con	e de l'assurance non médicale : 16 jours 30 jours	\$	RÉGIMES D'ASSURANCE VOY/ Régime annuel multivoyage 4 jours 9 jours Date d'effet (J/M/A):/_/ Régime voyage unique de l' Valeur du voyage² (jusqu'à conc	e de l'assurance non r 16 jours 30 jo 23 journe 30 journ	ours cale ::\$	
COMPLÉMENT D'ASSURANCE Régime voyage unique de l'assurance voyage pour soins médicaux – Complément d'assurance Complément d'assurance pour le Régime annuel multivoyage de l'assurance non médicale³ Date de départ (J/M/A):/ Nombre de jours assurés : Date d'effet du complément d'assurance⁴ (J/M/A) :/ Date de retour (J/M/A) :/ Nom de l'autre assureur (le cas échéant) :			Régime voyage unique de l'assurance voyage pour soins médicaux – Complément d'assurance Complément d'assurance pour le Régime annuel multivoyage de l'assurance non médicale³ Date de départ (J/M/A) :// Nombre de jours assurés : Date d'effet du complément d'assurance⁴ (J/M/A) :// Date de retour (J/M/A) :/_/ Nom de l'autre assureur (le cas échéant) :			
et les définitions de la police. Le p Si vous choisissez la couverture f Le complément d'assurance pour	couverture pour l'assuré, ainsi que son conjoin proposant 1 doit correspondre au membre le plus à amiliale, indiquez la valeur totale du voyage famili le Régime annuel multivoyage de l'assurance nor dra effet le lendemain de la cessation de votre col	âgé de la fam al. n médicale ne	ille. La prime pour la couverture familiale figure comprend pas l'annulation de voyage.		nplissent les conditions d'admissibi	
RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE DE BELL Profitez-vous de garanties d'assurance voyage en vertu de votre régime d'assurance collective auprès de Bell? ☐ Oui ☐ Non			RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE DE BELL Profitez-vous de garanties d'assurance voyage en vertu de votre régime d'assurance collective auprès de Bell? ☐ Oui ☐ Non			
ranchise auprès de votre régime d'as	ance voyage en vertu de votre régime d'assurance ssurance collective de Bell. l'assurance voyage en vertu de votre régime d'ass	,				
OPTIONS DE FRANCHISE (si vous choisissez le Régime annuel multivoyage ou le Régime voyage unique de l'assurance voyage pour soins médicaux) 0 \$ (+10 %) 1000 \$ CA (0 %) 5000 \$ CA (-25 %) 10000 \$ CA (-35 %) 25 000 \$ CA (-50 %)			OPTIONS DE FRANCHISE (si vous choisissez le Régime annuel multivoyage ou le Régime voyage unique de l'assurance voyage pour soins médicaux) 0 \$ (+10 %) 1000 \$ CA (0 %) 5000 \$ CA (-25 %) 10000 \$ CA (-35 %) 25000 \$ CA (-50 %)			
F - Prime et mod			page <u>Régimes</u> sans questionnaire médic ue proposant. Pour les taux du complémer de l'assurance non médicale, communiqu	nt d'assurance du Rég	gime annuel multivoyage	
Prime totale	Proposant 1 \$ +		Proposant 2 \$ =	TOTAL	\$	
Mode de paiement	☐ Visa ☐ MasterCard ☐ A	AMEX [Chèque tiré à l'ordre de RSA			
Information de carte d	e crédit					
		Nun	néro de la carte de crédit		Expiration (M/A)	
Nom	du détenteur de la carte	L.	Signature du détenteur de la	, carte	Date de signature (J/M/A)	